

361761 - Comment juger le fait de dire 'Jésus' pour exprimer l'étonnement, la surprise ou la panique, comme le font les Chrétiens?

question

Comment juger le fait de s'exclamer en criant :Jésus? Cela implique-t-il du chirk quand il exprime l'étonnement ou la surprise, comme il arrive aux Chrétiens de le faire dans la réalité et dans les films? L'une de mes vieilles connaissances l'a proféré. Et je voudrais lui en parler mais je n'ai pas encore trouvé un avis consultatif sur le sujet. Puisse Allah vous accorder une bonne récompense.

résumé de la réponse

Il n'est pas permis au musulman de crier 'Jésus' afin d'exprimer son étonnement ou sa surprise comme le font les Chrétiens. Car, pour eux, ils entendent dire : mon dieu! puisqu'ils croient que Jésus (paix sur lui) est leur dieu. Or, Jésus n'est pas un dieu. Il n'est que l'esclave-serviteur d'Allah et Son messager. Quiconque lui reconnaît un quelconque attribut divin est un mécréant.

la réponse favorite

Il n'est pas permis au musulman de crier 'Jésus' afin d'exprimer son étonnement ou sa surprise comme le font les Chrétiens. Car, pour eux, ils entendent dire : mon dieu! puisqu'ils croient que Jésus (paix sur lui) est leur dieu. Or, Jésus n'est pas un dieu. Il n'est que l'esclave-serviteur d'Allah et Son messager. Quiconque lui reconnaît un quelconque attribut divin est un mécréant.

Ces propos suscitent deux sources de craintes.

La première [réside dans l'imitation des mécréants](#) , qui est interdite dans cette parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui):«Quiconque cherche à ressembler à un peuple

leur est assimilable. » (Rapporté par Abou Dawoud, 4031) et jugé authentique par al-Albani dans Sahihi Sunani Abi Dawoud.

Cheikh al-Islam Ibn Taymiyyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Le moins qu'on puisse dire sur la portée de ce hadith est qu'il implique l'interdiction de l'imitation des Chrétiens. Pris à la lettre, il implique même la mécréance de celui qui les imite. C'est aussi le sens qui se dégage de la parole d'Allah : « Celui qui s'allie à eux est comme eux. »
Extrait de Iqtidhaa as-siraat al-moustaquiim moukhalafata ashaab al-djahiim (1/270)

La seconde source de crainte est que si la mention du nom de [Jésus](#) dans un moment de difficulté ou de panique vise à l'invoquer pour solliciter son secours, cela revient à faire de lui un associé d'Allah le Très-haut. Or ce dernier dit : « et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes. » (Coran,10:106) Dans son explication de ce verset , Ibn Djarir at-Tabari (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans son Tafsir (15/219) par « tu seras alors du nombre des injustes » Il entend dire: « tu deviens l'un de ceux qui associent d'autres divinités dans le culte à rendre (exclusivement) à Allah, donc de ceux qui se rendent injustes à l'égard d'eux-mêmes.» Allah le Très-haut dit: « Et quiconque invoque avec Allah une autre divinité, sans avoir la preuve évidente [de son existence], aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants, ne réussiront pas. » Coran,23:117)

Selon le Sahih d'al-Boukhari (4497), le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Celui qui reconnaît à Allah un égal qu'il sollicite jusqu'à sa mort, entrera en enfer. »

Allah le Très-haut a interdit aux Compagnons (P.A.a) d'employer l'expression Râ'inâ (favorise-nous), bien qu'ils entendissent lui donner un sens juste, parce que les Juifs l'utilisaient dans un mauvais sens.C'est la raison pour laquelle Allah leur interdit d'adopter le langage des Juifs, même quand ils ne partagent pas leurs objectifs. Sous ce rapport Allah le Très-haut dit: « Ô vous qui croyez ! Ne dites pas: «Râ'inâ» (favorise-nous) mais dites: « Onzurnâ » (regarde-nous); et écoutez ! Un châtement douloureux sera pour les infidèles. » (Coran,2: 104)

As-Saadi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit dans son Tafsir : « Les musulmans employaient dans leurs entretiens avec le Messager (bénédiction et salut soient sur lui): «Râ'inâ» (favorise-nous), c'est à dire dans (la gestion de) nos conditions (de vie). Ils employaient l'expression dans un sens juste contrairement aux Juifs qui lui donnaient un sens péjoratif. C'est pourquoi Allah interdit l'usage de l'expression aux croyants pour fermer la porte (à la confusion). Ce qui revient à interdire ce qui est permis en principe, quand il peut entraîner un interdit. Ce style se caractérise par une correction qui se reflète dans l'usage de termes d'une beauté sans équivoque, débarrassés de toute connotation perverse en lieu et place d'un jargon dégradé ou susceptible de semer le doute ou une ambiguïté inacceptable... C'est pourquoi Il leur dit : «Dites regarde nous » car cela suffit pour se faire comprendre sans rien à craindre.» Voir la réponse donnée à la question n° [250434](#) .

Allah le sait mieux.